

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 avril 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 3586

présenté par  
M. Myard  
-----**ARTICLE 4 BIS**

À l'alinéa 2, après le mot :

« civil »,

insérer les mots :

« et du code de procédure pénale ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

À l'alinéa 2, après le mot :

« civil »,

insérer les mots :

« et du code de procédure pénale ».